

BULLETIN D'INSCRIPTION



L'AUTOMOBILE CLUB DE MENTON
ORGANISE
DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

**ESCAPADE AUX
MONTS D'AZUR**



RÉSERVE DES MONTS D'AZUR
TERritoire SAHAJAS DES ALPES-MANNTAS

- 8 H 30 Accueil des participants Stade Rondelli
(Possibilité de regroupement à Nice sur la RN 202
parking décathlon à 9 H 30)
- 9 H Départ pour Thorenc
- 11 h 30 Arrivée
- 12 H Déjeuner sur le site
- 14 H Balade à pied ou en calèche (2 H environ)

Prix tout compris repas et balade. Le club prend à sa charge les boissons et la moitié de la balade (voir page 2)

- ❖ Engagement Voiture + 2 personnes : 100 €
 - ❖ Engagement Voiture + 1 personne : 50 €
 - ❖ Accompagnant de plus de 10 ans : 35 €
- MONTANT PAYE : €

- Chèque bancaire (ordre Automobile Club Menton)
- Espèces
- Virement bancaire : FR76 1910 6006 1000 0378 1470 933

	PILOTE	CO-PILOTE
NOM - Prénom		
Adresse		
CP - VILLE		
TELEPHONE		
MAIL		
CLUB		

VEHICULE AVANT 1991 OU D'EXCEPTION

MARQUE		
MODELE		
ANNEE		
IMMATRICULATION		

DEGAGEMENT DE RESPONSABILITE ET DROIT A L'IMAGE A SIGNER

Par la présente, je dégage l'Automobile Club de Menton ainsi que ses membres et les organisateurs de cette journée, d'une quelconque responsabilité sur un évènement qui se déroulerait sur la voie publique. Je m'engage à respecter le Code de la route et à adopter une conduite responsable durant toute la manifestation ainsi que les consignes et règles de sécurité qui me seront demandées par l'organisation au départ de la balade.

J'autorise l'Automobile Club de Menton à me photographier et à utiliser mon image. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Fait à Menton, le

Signature du pilote :

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception du règlement

Feuille à retourner remplie, signée et accompagnée du règlement à :

Automobile Club Menton – Palais de l'Europe – Av. Boyer – 06500 MENTON

RENSEIGNEMENTS : Tél. : 06.95.05.29.12 – Mail : acmenton@gmail.com

Nous vous rappelons que le PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE. Pour les personnes qui ne sont pas vaccinées, pensez à faire un test PCR ou Antigénique.

1. Le nombre de places est limité à 25 voitures.
2. Merci de nous indiquer si vous nous rejoignez à : MENTON NICE
3. Le domaine propose deux activités que vous pourrez effectuer après le repas à partir de 14 h 15.

Pour une meilleure organisation, il est conseillé de nous indiquer à la réservation votre choix.

Ces activités sont comprises dans l'engagement pour moitié, l'autre moitié étant prise en charge par l'Automobile Club.

SAFARI GUIDÉ À PIED DE 2H

120 MINUTES D'IMMERSION

Destiné aux plus actifs et aux plus curieux, à la recherche d'une immersion totale dans la nature. UNIQUE en EUROPE, le safari à pied permet de vivre une expérience impressionnante au cœur des groupes familiaux constitués par les bisons, les chevaux sauvages, les cerfs, les daims, les élans ou les sangliers. Guidés par des experts et **équipés de vos plus confortables chaussures.**

SAFARI GUIDÉ EN CALÈCHE

UNE IMMERSION EN FAMILLE

Idéal pour une première découverte de la Réserve. Le safari en calèche permet aux plus jeunes, aux moins mobiles ou aux plus « paresseux » de profiter des merveilles que la nature sauvage peut offrir tout en se laissant bercer par le roulis des calèches.

Il n'y a que 24 places pour la balade en calèche. Les 24 premiers inscrits seront prioritaires.

ACTIVITE	NOMBRE DE PERSONNES
SAFARI GUIDÉ À PIED DE 2H	
SAFARI GUIDÉ EN CALÈCHE (24 PLACES MAXI)	